

Décision

Générale

colonial

Décision n° 421 Personnel européen.

n° 421

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 juillet 1942

Numéro JO

n° 548 du 31/07/1942

Date du numéro

31 juillet 1942

TEXTE INTÉGRAL

M. l'intendant Henri Lavau, licencié en droit, est nommé président du tribunal pendant la durée de l'absence de M. Roger San phanor, du 1er au 15 août 1942, président du tribunal de l'instance p. i. de Djibouti. Avant d'entrer en fonction, M. Lavau prêtera le serment prescrit par la loi devant le chef de la colonie.